

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère de la justice

**Arrêté du 2 janvier 2026**

**portant délégation de signature de la directrice interrégionale par intérim de la protection judiciaire de la jeunesse de l'interrégion Grand Ouest**

NOR : JUSF2536854A

**La directrice interrégionale par intérim de la protection judiciaire de la jeunesse de l'interrégion Grand Ouest,**

Vu le code de la justice pénale des mineurs ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 modifié relatif aux dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'Etat ;

Vu le décret n° 95-979 du 25 août 1995 modifié relatif au recrutement des travailleurs handicapés dans la fonction publique pris pour l'application des dispositions de l'article L. 352-4 du code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2005-534 du 24 mai 2005 portant déconcentration en matière de recrutement et de gestion de certains personnels relevant du ministère de la justice ;

Vu l'arrêté du 26 juillet 2018 relatif à la déconcentration de certains actes de recrutement et de gestion des personnels relevant de la direction de la protection judiciaire de la jeunesse ;

Vu l'arrêté du 10 août 2018 portant nomination de Madame Khaddouj MOUGLI, directrice territoriale de la protection judiciaire de Loire-Atlantique – Vendée ;

Vu l'arrêté du 21 janvier 2019 portant nomination de Madame Sophie du MESNIL-ADELEE directrice interrégionale adjointe à la direction interrégionale Grand Ouest ;

Vu l'arrêté du 19 mai 2020 portant nomination de Monsieur Guillaume DESCHAMPS, directeur des missions éducatives à la direction interrégionale de la protection judiciaire de la jeunesse Grand Ouest ;

Vu l'arrêté du 16 décembre 2021 portant nomination de Madame Barbara SOREL, directrice territoriale adjointe de la protection judiciaire de la jeunesse de Seine-Maritime-Eure ;

Vu l'arrêté du 15 mai 2023 portant nomination de Madame Stéphanie MULLIER, directrice territoriale adjointe de la protection judiciaire de la jeunesse Ille-et-Vilaine - Côtes-d'Armor ;

Vu l'arrêté du 5 juin 2023 portant nomination de Madame Patricia GERGAUD (ROYER), directrice territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse du Finistère-Morbihan ;

Vu l'arrêté du 24 août 2023 portant nomination de Madame Anne-Laure MINERY, directrice territoriale adjointe de la protection judiciaire de la jeunesse du Finistère-Morbihan ;

Vu l'arrêté du 11 décembre 2023 portant nomination de Madame Manon FAUCHEUX, conseillère juridique en ressources humaines à la direction interrégionale de la protection judiciaire de la jeunesse Grand Ouest ;

Vu l'arrêté du 4 avril 2024 portant nomination de Monsieur Laurent PINLOCHE, directeur territorial de la protection judiciaire de la jeunesse de Seine-Maritime-Eure ;

Vu l'arrêté du 19 juillet 2024 portant nomination de Madame Mélanie LECLERC (PLUSQUELLEC), responsable de la gestion administrative et financière à la direction interrégionale de la protection judiciaire de la jeunesse Grand Ouest ;

Vu l'arrêté du 8 novembre 2024 portant nomination de Madame Mélanie ROQUES, directrice des ressources humaines à la direction interrégionale de la protection judiciaire de la jeunesse Grand Ouest ;

Vu l'arrêté du 21 février 2025 portant nomination de Monsieur Thierry CARPENTIER, directeur territorial Calvados-Manche-Orne ;

Vu l'arrêté du 20 juin 2025 portant nomination de Madame Cécile LHERAULT, directrice territoriale adjointe Calvados-Manche-Orne ;

Vu l'arrêté du 27 juin 2025 portant nomination de Monsieur Mathieu HEDIER-SIKSIK, responsable de la gestion des parcours et des compétences à la direction interrégionale de la protection judiciaire de la jeunesse Grand Ouest ;

Vu l'arrêté du 13 août 2025 portant nomination de Madame Vanessa GOUSSE, directrice territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse Ille-et-Vilaine - Côtes-d'Armor ;

Vu l'arrêté du 14 août 2025 portant intérim à un emploi de direction du ministère de la justice désignant Madame Sophie du MESNIL-ADELEE, directrice interrégionale par intérim ;

Vu l'arrêté du 30 septembre 2025 portant nomination de Monsieur Benoît HERVOUET, directeur territorial de la protection judiciaire de la jeunesse du Maine-et-Loire- Sarthe- Mayenne ;

Vu l'arrêté du 17 décembre 2025 portant nomination de Monsieur Fabrice DROUELLE, directeur territorial adjoint de la protection judiciaire de la jeunesse de Loire-Atlantique – Vendée ;

Vu l'arrêté du 18 décembre 2025 portant nomination Madame Soizick MASSE-POLLET, directrice de l'évaluation et de la programmation des affaires financières à la direction interrégionale de la protection judiciaire de la jeunesse Grand Ouest ;

Vu l'arrêté du 26 décembre 2025 portant nomination de Madame Marie-Laure TENAUD, directrice territoriale adjointe de la protection judiciaire de la jeunesse du Maine-et-Loire- Sarthe-Mayenne ;

Vu le contrat du 1<sup>er</sup> septembre 2024 portant engagement de Madame Nina RICHARD, chargée de mission en ressources humaines à la direction interrégionale de la protection judiciaire de la jeunesse Grand Ouest,

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à :

- Madame Mélanie ROQUES, directrice des ressources humaines ;
- Madame Mélanie PLUSQUELLEC, responsable de la gestion administrative et financière ;
- Monsieur Mathieu HEDIER-SIKSIK, responsable de la gestion des parcours et des compétences ;
- Madame Manon FAUCHEUX, conseillère juridique en ressources humaines ;
- Madame Nina RICHARD, chargée de mission en ressources humaines,

à l'effet de signer au nom de la directrice interrégionale par intérim, dans la limite de leurs attributions, les arrêtés, décisions ou contrats relatifs aux actes de gestion énumérés à l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 26 juillet 2018 susvisé.

**Article 2**

Délégation est donnée à :

- Monsieur Guillaume DESCHAMPS, directeur des missions éducatives à la DIR ;
- Madame Soizick MASSE-POLLET, directrice de l'évaluation et de la programmation des affaires financières à la DIR ;
- Madame Patricia ROYER, directrice territoriale du Finistère-Morbihan ;
- Madame Anne-Laure MINERY, directrice territoriale adjointe du Finistère- Morbihan ;
- Madame Vanessa GOUSSE, directrice territoriale Ille-et-Vilaine – Côtes d'Armor ;
- Madame Stéphanie MULLIER, directrice territoriale adjointe Ille-et-Vilaine – Côtes d'Armor ;
- Monsieur Thierry CARPENTIER, directeur territorial Calvados-Manche-Orne ;
- Madame Cécile LHERAULT, directrice territoriale adjointe Calvados-Manche-Orne ;
- Madame Khaddouj MOUGLI, directrice territoriale Loire-Atlantique-Vendée ;
- Monsieur Fabrice DROUELLE, directeur territorial adjoint Loire-Atlantique-Vendée ;
- Monsieur Laurent PINLOCHE, directeur territorial de la protection judiciaire de la jeunesse de Seine-Maritime-Eure ;
- Madame Barbara SOREL, directrice territoriale adjointe Seine Maritime – Eure ;
- Monsieur Benoît HERVOUET, directeur territorial Maine-et-Loire-Sarthe- Mayenne ;
- Madame Marie-Laure TENAUD, directrice territoriale adjointe Maine-et-Loire-Sarthe- Mayenne,

À l'effet de signer au nom de la directrice interrégionale par intérim, dans la limite de leurs attributions, les arrêtés, décisions ou contrats relatifs à :

1° Pour les fonctionnaires titulaires et stagiaires :

- L'octroi des congés annuels ;
- Les autorisations d'absence. Les autorisations d'absence accordées au titre du décret n° 82-447 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'exercice du droit syndical dans la fonction publique sont à distinguer des décharges d'activité de service accordées au titre de l'article 16-VI du même décret.

2° Pour les agents contractuels :

- L'octroi des congés annuels ;
- Les autorisations d'absence.

### **Article 3**

L'arrêté du 1<sup>er</sup> septembre 2025 portant délégation de signature de la directrice interrégionale par intérim de la protection judiciaire de la jeunesse de l'interrégion Grand Ouest est abrogé.

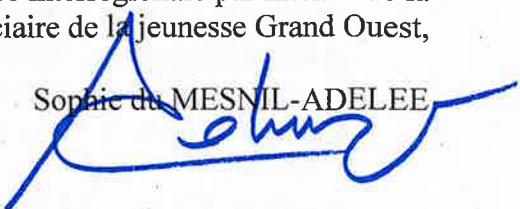
### **Article 4**

Le présent arrêté sera publié au bulletin officiel du ministère de la justice et affiché dans les locaux de chacun des services délégués.

Fait à Rennes, le 2 janvier 2026

La directrice interrégionale par intérim de la protection judiciaire de la jeunesse Grand Ouest,

Sophie du MESNIL-ADELEE

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Sophie du MESNIL-ADELEE". The signature is fluid and cursive, with "du" written above "MESNIL-ADELEE".